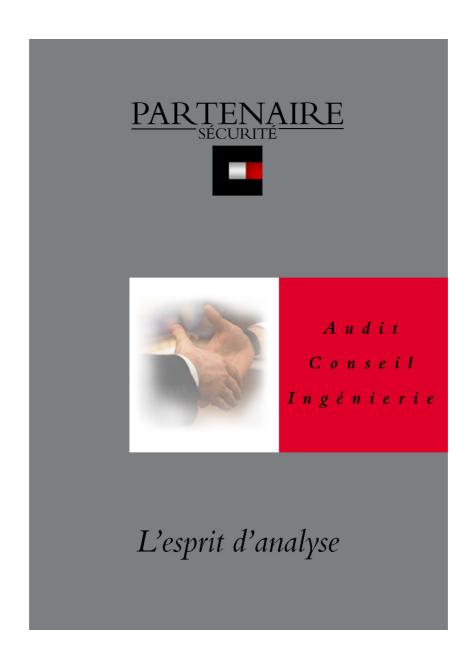


Présentation du Groupe





SÉCURITÉ

Auditer, conseiller, accompagner

Les prestataires en sécurité ne sont pas tous employeurs de gardiens de sécurité. Il existe aussi des cabinets-conseil, qui se consacrent à la conception du dispositif au cas par cas et accompagnent sa mise en place, mais ne fournissent pas de personnel, pour ne pas être juge et partie.



Dominique Durand

artons d'un simple constat, que les responsables de services généraux connaissent bien : les industriels et autres donneurs d'ordres doivent se recentrer sur leurs métiers d'origine. Ils n'en sont pas moins soucieux d'optimiser le niveau de sécurité et de sûreté global, tout en rationalisant les budgets liés

La raison d'être du métier

La raison d'être de notre métier réside en la question suivante : comment un donneur d'ordre peut-il confier la sécurité du patrimoine de son entreprise à une société qui à la fois serait juge et partie ?

C'est pourquoi la vocation du cabinet de conseil en sécurité est d'apporter un service global en conseil, audit et ingénierie en sécurité. À partir d'une expression de besoin, conséquence d'une volonté et/ou d'une obligation réglementaire, il peut assister les donneurs d'ordres dans la conception de leur architecture de sécurité.

Le travail ne peut se faire qu'à partir des nécessités exprimées. Et le premier besoin récurrent de nos clients est, avant tout, un état des lieux de leur sécurité, quel qu'en soit le domaine (malveillance, incendie, environnement, hygiène et sécurité

au travail) incluant des préconisations d'amélioration. Ces demandes d'intervention peuvent être les conséquences d'événements ou revêtir un caractère préventif.

Du fait notamment de l'évolution constatée des risques, de la réglementation plus contraignante, de la concurrence et des moyens techniques de mise en sécurité, les demandes de nos clients sont généralement en adéquation avec la réalité.

Notons qu'il y a quelques années les risques étaient traités séparément et par catégorie. Actuellement, il est difficile de mettre en place des moyens de sécurité dans un domaine comme l'incendie, la malveillance, l'environnement ou la santé au travail sans tenir compte des autres. C'est bien pourquoi les donneurs d'ordres font appel à un cabinet-conseil en sécurité globale, pour traiter l'un ou plusieurs de ces domaines au travers d'une réflexion globale et objective.

Comment procéder à l'audit

La démarche d'audit consiste tout d'abord à définir précisément quels sont les objectifs fixés par le donneur d'ordres : optimisation des moyens de sécurité, optimisation des budgets, valorisation de l'accueil... Nous nous attachons ensuite à la connaissance de l'entreprise par le biais de son activité, de son organisation et de son fonctionnement. Cela nous amène à identifier ses points faibles, les menaces auxquelles elle peut avoir à faire face – et, par voie de conséquences, les risques qui pèsent sur

Au travers de cette analyse de vulnérabilité, nous proposons soit la mise en place d'une organisation et de moyens, soit l'amélioration de ceux qui existent déjà, ou bien nous préconisons des mesures de valorisation et d'optimisation.

Les feux de l'actualité

La sécurité est bien à l'ordre du jour. Nous constatons depuis quelques années que la délinquance, qu'elle soit plus fréquente ou non, est en tout cas de plus en plus diversifiée, et les dégâts occasionnés sont de plus en plus spectaculaires. La presse en est le triste écho : au quotidien, à l'échelle internationale (attentats, terrorisme...), à propos de l'environnement (pollutions de toutes sortes), dans le domaine technologique (incendies d'entreprises, explosions...), économique (contrefaçons...).

Par ailleurs, il est une autre insécurité qui vise directement les entreprises et dont les conséquences sont souvent désastreuses. Cette insécurité-là, nous y sommes souvent confrontés : c'est celle de l'intelligence économique. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine.

Évolution

Notre profession est déjà en pleine évolution. Elle tend vers un accompagnement toujours plus étroit des entreprises dans leur démarche de sécurité : et notamment la mise en place de mesures de prévention et de moyens de protection (gestion des appels d'offre, rédaction des cahiers des charges, sensibilisation et formation...).

La vision idéale que nous avons de notre profession serait de généraliser, auprès de nos clients, l'assistance à la gestion de leur organisation de sécurité

Dominique Durand

P. - D.G. du Groupe Partenaire Sécurité

52

ARSEGINFO N° 117 - JUILLET-AOÛT 2002



PRESENTATION DE PARTENAIRE SÉCURITÉ

- > Date de création : Mars 1999
- ➤ SAS au capital de 124 398 €
- **PDG**: Dominique DURAND
 - Diplômé INSSI
 - 25 années de carrière dans le Groupe PROTEG dont les dernières en tant que Directeur Commercial
 - Actionnaire majoritaire
- > Actionnariat : Personnes privées
- Filiale: ACGD Security Banque, Installation, Maintenance et Dépannage de

moyens techniques et mécaniques de Sécurité Bancaire

- **Effectif total du Groupe à ce jour :** 21 personnes
- Commandes du premier exercice : 2,4 M F (0,37 M€)

Commandes 2000 : 3,5 M F (0,53 M€)

Commandes 2001 : 7,2 M F (1,1 M€)

Commandes du Groupe 2002 : 1,2 M €

Commandes du Groupe 2003 : 1,2 M €

Commandes du Groupe 2004 : 1,1 M €

Commandes du Groupe 2005 : 1,1 M €

Commandes du Groupe 2006 : 1,2 M €

Commandes du Groupe 2007 : 1,3 M €

Commandes du Groupe 2008 : 2,1 M €



LES SERVICES DE PARTENAIRE SÉCURITÉ

> 2006 / 2007, Création de 5 Départements :

Département MANAGEMENT ; Des solutions pour votre Gestion des Risques

- Directives et Procédures ;
- Plan d'urgence et de Gestion de Crise ;
- Autres services : nous consulter.

Département BUREAU D'ÉTUDES / PROJETS ; Les Concepteurs de votre Architecture

- Audit avec ou sans Analyse de Vulnérabilité ;
- Etude de Faisabilité ;
- Ingénierie : APS, APD, GAO, Maîtrise d'œuvre, Assistance à Maîtrise d'ouvrage ;
- Autres services : nous consulter.

Département PRÉVENTION ; Securiland ; au service de votre Prévention

- Démarche de mise en conformité et d'amélioration continue, vis-à-vis du Législateur et de l'assureur. Plus de 700 visites de prévention par an ;
- Rédaction et mise à jour du Document Unique de Sécurité ;
- Autres services : nous consulter.

Département SMO ; confiez nous l'opérationnel de votre sécurité

- Externalisation de l'applicatif de votre politique de sécurité ;
- Gestion des moyens humains et techniques, contrats de maintenance à l'échelle Groupe ;
- Autres services : nous consulter.



Département BANCAIRE ; une réponse adaptée aux spécificités du secteur Bancaire

- Harmonisation;
- Conformité SAS;
- Création SAS ;
- Conformité des issues de secours ;
- Suivi opérationnel
- Rédaction des éléments de consultation pour appel d'offres de télésurveillance ;
- Recherche d'outils informatiques pour applications particulières ;
- Audit de locaux administratifs ;
- Autres services : nous consulter

Le Département Bancaire de PARTENAIRE SECURITE c'est plus de 300 agences en portefeuille

SMO: (Security Mangement Outsourcing)

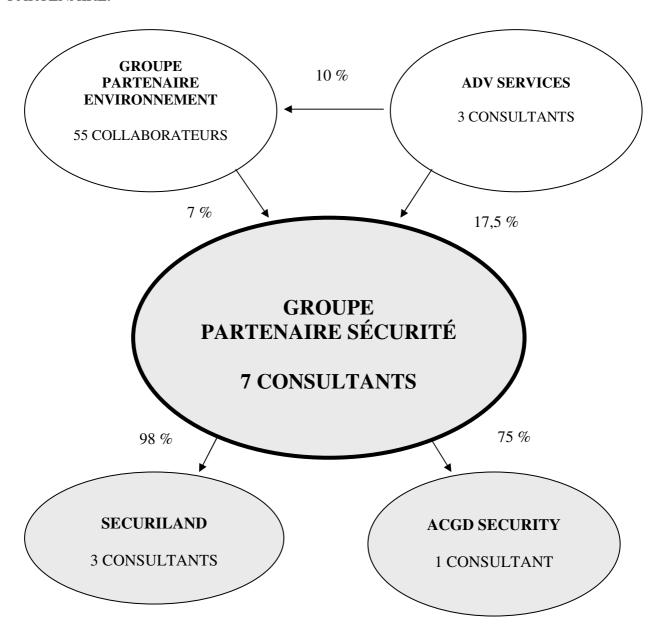


Présentation du Groupe PS 05/2009 Page 4 sur 7



PRÉSENTATION DU GROUPE PARTENAIRE De 1999 à 2007

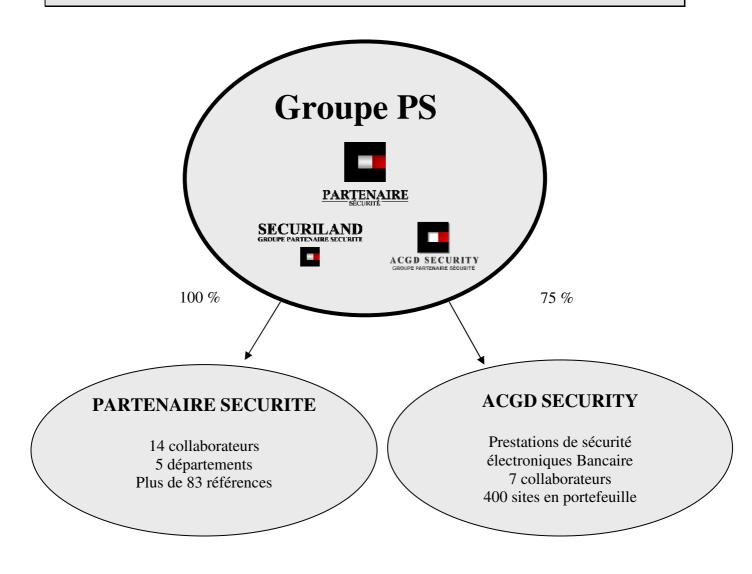
Le Groupe PARTENAIRE SÉCURITÉ est une des composantes du Groupe PARTENAIRE.



Présentation du Groupe PS 05/2009 Page 5 sur 7



PRÉSENTATION DU GROUPE PARTENAIRE 05/2009





NOS RÉFÉRENCES

Par souci de confidentialité vis-à-vis de nos clients, nous ne communiquons nos références que sur demande.

N'hésitez pas à entrer en contact avec nos collaborateurs :

- Secteur Bancaire : t.metayer@partenairesecurite.com

- Secteur Public : <u>c.lacoste@partenairesecurite.com</u>

- Secteur Industriel et Grands Comptes Privés : <u>d.durand@partenairesecurite.com</u>

- Références à l'étranger : d.durand@partenairesecurite.com

- Contact commercial : <u>s.mauque@partenairesecurite.com</u>